

## APPEL D'OFFRES NATIONAL

(AON° 2013 G 48)

La STEG se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2013 G 48 ayant pour objet :

### L'ETABLISSEMENT D'UN MARCHÉ-CADRE POUR LA LOCATION D'ENGINS POUR LA STATION D'EL BORMA ET KAMOUR

**- LOT 1 :**

- \* 1 Trax minimum 42 CV
- \* 1 Tractopelle minimum 16 CV
- \* 1 Tractopelle minimum 16 CV avec brise roche
- \* 1 Niveleuse minimum 29 CV
- \* 1 Bulldozer D7
- \* 1 Camion double ponts de 7 à 10 tonnes

**- LOT 2 :**

- \* 1 Compresseur d'air minimum 40 CV avec marteau
- \* 1 Compresseur d'air minimum 40 CV sans marteau
- \* 1 Marteau piqueur pneumatique
- \* 1 Pelle mécanique sur chenille avec brise roche

Les soumissionnaires désirant prendre part à cet appel d'offres sont invités à prendre contact directement avec :

**La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz**  
**Direction de la Production et du Transport Gaz -- Département Logistique**  
**19, rue Belhassen Ben Chaâbane -- 1005 El Omrane – Tunisie -- Tél : 71 959 933 poste 15 42**

Le retrait du dossier d'appel d'offres est effectué sur présentation d'une demande écrite et le versement d'un montant non remboursable de trente dinars (30 DT) en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de l'appel d'offres.

Les offres doivent être obligatoirement envoyées par voie postale et recommandées ou par rapide poste ou déposés au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge) sous triple enveloppes fermées et cachetées à l'adresse suivante :

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés de la STEG -- 38, rue Kemal Ataturk 1080 Tunis**  
**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2013 G 48: ETABLISSEMENT D'UN MARCHÉ-CADRE**  
**POUR LA LOCATION D'ENGINS POUR LA STATION D'EL BORMA ET KAMOUR**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- \* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou copie certifiée conforme)
- \* Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet (originale)
- \* Un certificat de non appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essayés).
- \* Une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas fait, et l'engagement de ne pas faire par soi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- \* Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent (copie certifiée conforme)
- \* Cautions provisoires de : **Lot 1 : 2.800 DT / Lot 2 : 2.200 DT**

L'absence de ces cautions ou de toute autre pièce exigée par le cahier des charges entraîne d'office la nullité de l'offre. Outre les pièces mentionnées ci-dessus, les petites et moyennes entreprises sont exonérées de fournir la caution bancaire de soumission à défaut de présenter :

**Entreprises récemment constituées:**

- \* Déclaration d'investissement approuvée par l'API

**Entreprises en activité :**

- \* La dernière déclaration du chiffre d'affaires approuvée par la recette des finances.

Les offres resteront valables durant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres fixée au **Mardi 03 Décembre 2013 à 17H30.**

**NB** : Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.

**Le représentant du soumissionnaire doit obligatoirement être muni d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.**

La séance d'ouverture des plis technico-financiers **est publique** et elle aura lieu au Siège Social de la STEG au Bâtiment G 3<sup>ème</sup> étage, le Mercredi **04 Décembre 2013 à partir de 09H30.**